

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.

L'ECHO

ORGANE

S'ÉDIFIER
ET SE
SOUTENIR
RÉCIPROQUEMENT.

DE L'UNION ST. JOSEPH

Et de la C. M. B. A.

ANNONCES :

TRAITE LE CRÉ À CRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol 2

St-Hyacinthe, 12 Mai 1892

No. 12

AVIS

L'abonnement à l'Echo est de 50 cts par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis aux membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour sa part d'administration supplémentaire de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de nos membres aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est le moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

Si quelqu'un venait annoncer qu'il a découvert un pays dans lequel, sous l'influence d'un air plus fortifiant, d'un climat plus salubre, les lésions ordinaires de la vie moyenne sont dépassées, tout porte à croire que les immigrants s'offriraient en foule pour l'aller peupler.

Et bien ! nous pouvons le dire sans exagération, cette terre fortunée existe pour les membres de l'Union St-Joseph.

Cet air plus vivifiant, ce sont les habitudes d'ordre, de régularité, de prévoyance que notre Société procure et encourage ; c'est cette atmosphère de fraternité et de sympathies chrétiennes qu'elle crée et qu'elle entretient autour de ses membres.

Ce climat plus salubre, ce sont les soins éclairés qu'elle met à notre portée, le repos d'esprit qu'elle nous donne et qui rendent plus efficaces les soins de la famille.

Comptez combien d'indispositions négligées sont devenues des maladies graves, combien est cruelle pour un chef de famille faisant vivre sa

femme et ses enfants, la perspective de la misère enfantée par la maladie et lui succédant, combien cette pensée poignante qu'aussitôt la lutte avec la souffrance terminée, il faudrait en recommencer une plus cruelle avec la faim et le dénûment, combien toutes ces pensées ont dû empêcher de guérisons et à combien de convalescents elle a ôté la force et le désir de vivre, et vous vous expliquez pourquoi, dans notre Union St-Joseph, le nombre des malades ou des bénéficiaires est plus considérable qu'il ne le voudraient les lois ordinaires de la statistique.

SECOURS MUTUEL

LEGISLATION FRANÇAISE

Nous avons indiqué les conditions auxquelles la Reconnaissance est accordée en France aux Sociétés de Secours Mutuel par la loi du 15 juillet 1850 ; voici les avantages qu'elle confère :

1° Faculté de faire aux caisses d'épargne des dépôts de fonds, ceux de la totalité de ceux qui seraient permis au profit de chaque sociétaire individuellement ;

2° Faculté de recevoir des dons et legs d'argent ou d'objets mobiliers dont la valeur n'exécède pas 1,000 fr. ; avec celle d'un décret rendu sur l'avis du Conseil d'Etat, s'il s'agit d'un immeuble ou d'une valeur mobilière supérieure à 1,000 fr. ;

3° Droit d'obtenir gratuitement de la commune le local nécessaire aux réunions, les livres et registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité ;

4° Exemption des droits de timbre et d'enregistrement pour tous les actes intéressant la Société.

Aux termes d'un décret en date du 13 avril 1861 sur la décentralisation administrative, au nombre des affaires précédemment soumises à la décision du ministre et dorénavant placées dans les attributions des préfets, figurent l'examen et la rectification des statuts présentés par les Sociétés qui demandent l'approbation.

La Reconnaissance comme établissements d'utilité publique, obtenue

d'après les règles que nous avons résumé dans un précédent numéro et qui conférant les avantages ci-dessus énumérés, ne peut être qu'un fait très exceptionnel et hors la portée de l'immense majorité des sociétés de secours mutuel ; aussi en comptait-on un très petit nombre de reconnues.

Le décret du 26 mars 1852, s'il ne se substitua pas entièrement à la législation intermédiaire de 1850, la du moins profondément modifiée en donnant naissance, sous le nom de sociétés approuvées, à des sociétés investies, quant à la vie civile, des principaux avantages dont les associations mutuelles ont le plus souvent besoin pour assurer leur développement et leur durée et dont, pour les autres institutions d'assistance, l'obtention par la reconnaissance légale entraîne de longues formalités.

L'approbation confère des avantages que nous indiquerons dans le prochain numéro. Nous remarquons en passant que la législation anglaise, comme celle de divers autres pays, accorde aussi ces avantages particuliers aux sociétés qui viennent lui demander l'enregistrement ou la certification, c'est-à-dire la constitution légale dans des formes déterminées.

De même, en cette Province, la Législature accorde des conditions spéciales d'existence aux sociétés qui en font la demande, malgré que les statuts généraux y pouvoient généralement. Les règlements des sociétés de secours mutuel adoptés en vertu de ces conditions spéciales d'existence, à elles permises obligent réciproquement et ces sociétés et leurs membres, tout comme des individus liés par contrat.

ASSEMBLEE MENSUELLE DU 8 MAI 1892

Rien de bien important n'a été fait par cette assemblée, si ce n'est le remplacement comme membres du Comité de Régie, de MM. J. A. Casavant et J. N. Lemieux résignataires, par MM. Jean Bte Hevey et Louis Cordeau.

Le Sec. trés. soumet ensuite le rapport suivant des opérations financières pour le mois d'avril.

RAPPORT FINANCIER POUR AVRIL A ST-HYACINTHE

Avril 1er. Bal. à St-Hyac.	\$6,746.88
Reçu des membres.....	414.30
Marieville.....	48.40
L'Ange-Gardien.....	40.00
Acton-Vale.....	35.00
Roxton-Falls.....	33.00
St-Ephrem d'Upton.....	25.00
St-Damase.....	25.00
St-Hugues.....	15.00
St-Madeleine.....	12.60
St-Charles.....	15.50
St-Athanase.....	8.20
St-Rosalie.....	8.00
St-Marc.....	6.00
St-Hilaire.....	7.00

Ensemble.....\$7,437.88

Dep. de bureau.....	13.89
Exam. d'aspirants.....	6.00
Avance sur-décès.....	15.00
Coll-Trés. (salaire).....	16.50
Décès d'épouses.....	75.00
Aux malades.....	196.00
Dépôt pour. incorp.....	200.00

Reste en caisse.....\$6,925.49

Correspondance

ST-HYACINTHE, 4 MAI 1892.

M. l'Administrateur de L'ECHO,

Monsieur,

Dans le numéro de votre journal en date du 5 de ce mois, je remarque certains conseils pour "lavage des chaudières à lait" que je ne voudrais certainement pas suivre si j'étais cultivateur ou si je m'occupais à fournir du lait aux fromageries.

Dans mon humble opinion, votre système de lavage des chaudières, canistres et autres ustensiles, est défectueux et je ne permettrais pas si comme je le viens de le dire, j'avais à envoyer du lait à une fromagerie, à ma femme ou à mes employés de mettre en pratique votre système. Je leur recommanderais au contraire :

1° de laver, une première fois, et cela avec attention, la chaudière ou autres ustensiles, à l'eau chaude, en employant un linge qui ne devra servir à aucun autre usage ; ce linge

jours être d'une grande propreté, et non enduit de savon ou autre substance ;

2° Après le premier lavage, rincer les ustensiles, canistres ou chaudières, avec de l'eau bouillante et ensuite les mettre sur une planche ou un pieu (piquet) pour les faire sécher. Il faudra naturellement les placer de façon à ce que les égouts puissent se faire facilement, autrement, l'eau en séjournant dans le fonds de l'ustensile fera rouiller le ferblanc.

Espérant, Monsieur l'Administrateur que vous trouverez mon système préférable, je vous remercie de l'espace que vous m'avez accordé et que vous auriez peut-être pu employer à d'autres correspondances plus utiles, et je demeure Monsieur, Votre dévoué,

R.

Comité de Régie

LUNDI 9 MAI 1892.

Présidence de Henri Langelier, écrivain, 1er Vice-Président

Présents : MM. J. Leduc, J. Benoit, J. Marsan, J. Bernard, J. B. Hevy, J. B. Morin, J. H. Morin, Ls. Cordeau, D. Dumaine et F. Lajoie.

Après lecture, le rapport de la dernière séance est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM. Alex. Champigny, 2 mai.

Théodore Wester, 5 mai.

Révd. J. Barré, 3 mai

La première de ces applications est laissée sur la table, avant considération, jusqu'à la prochaine séance, faute d'informations suffisantes. La dernière, envoyée le 3 mai et alléguant maladie depuis le 25 avril, ne datera que du dit jour 3 mai, conformément à l'article 246 des règlements.

Résolu de payer :

Aux malades.....	54.00
Dépenses de bureau (avril)...	3.70
Ruban tricolore, pour insignes	4.05
Examen d'aspirants.....	2.00
Pour insignes de membres...	37.50
Décès d'épouse.....	25.00
Secr.-Trés. (bal d'avril).....	8.50

Sur proposition de M. D. Dumaine, secondé par M. J. Benoit à l'effet que la somme de \$500 collectée en avril pour le paiement de la dite somme de \$500 aux ayant droit, E. Guillet et E. Bouvier, par moitié à chacun d'eux, soit répartie également, et chaque mois ensuite jusqu'à parfait paiement d'icelle, à la famille de MM. E. Guillet, E. Bouvier, T. Amiot et S. Trudeau, tous décédés en mars dernier, le comité,

Considérant que, aux termes de l'article 262 des règlements, la somme susdite de \$500 n'est payable que aussitôt que collectée en vertu des règlements.

Considérant que, en vertu du règlement qui en règle la collection, cette somme de \$500, pour les dits ayant droit, Guillet et E. Bouvier, ne sera perçue que le ou vers le 15 juin prochain et que, partant, le paiement actuel d'icelle ou d'aucune partie serait anticipé.

Considérant que le droit à des paiements anticipés des autres dits ayant droit T. Amiot et S. Trudeau

est, sous les circonstances, légal, au moins, à celui des premiers lesquels ne peuvent invoquer la priorité dans la distribution des faveurs par paiements anticipés ; Il est résolu, en conséquence, que le montant collecté soit également reparti entre les quatre bénéficiaires E. Guillet, E. Bouvier, T. Amiot et S. Trudeau en tenant compte, cependant, des avances faites jusqu'à ce jour à chacun d'iceux.

Veuve E. Bouvier \$125.00

" Stanislas Trudeau 125.00

" T. Amiot 113.00

" E. Guillet 75.00

Une résolution de l'Union St-Joseph à St-Dominique, imposant l'amende à tous les membres de cette succursale qui n'assisteront pas à ses réunions est déclarée régulière, et approuvée par ce Comité. La résolution susdite, adoptée régulièrement et d'un effet local, obligera les intéressés comme règlement jusqu'à amendement ou abrogation d'icelle de la même manière. Le revenu, par l'amende imposée comme susdit, constituera un fond spécial à la disposition de la succursale qui en disposera à son gré.

Résolu que le Secrétaire-Trésorier soit chargé d'écrire à ceux des membres de l'Union St-Joseph actuellement endettés de plus de \$5.00, qu'ils aient à payer immédiatement tels arriérés qu'ils pourront devoir.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Révd. A. Allaire, Ptre, 25 ans. St-Pie

Nap. Blais, journalier, 28 ans. "

J. B. Pelletier, cordon, 26 ans. "

C. Côté, cultivateur, 37 ans. "

J. Rodier, boulanger, 32 ans. "

T. Halley, contracteur, 35 ans. "

[St-Dominique]

Révd. A. Benoit, Ptre, 28 ans. "

[Mariéville]

Et le Comité s'ajourne.

LE MOIS DE MARIE !

Mater amabilis.

PARAPHRASE

Le sanctuaire se pare de fleurs ; un petit autel, succédant à la niche rose et d'or de l'Enfant Jésus, se dresse en avant de l'hémicycle sacré.

Une statue drapée dans un manteau d'azur, les mains tendues miséricordieusement vers l'humanité, en occupe le centre ; tout autour de la statue, une guirlande de roses ; au pied, des bouquets de fleurs, primeurs de la saison nouvelle, dont les frais calices se tournent vers la madone, comme pour lui offrir le parfum suprême d'une vie prématurément tranchée.

Dans la famille, on vient de terminer le repas du soir.

Du beffroi s'exhale l'harmonie connue de l'Angelus, éloquent invitation à la prière.

La foule arrive, circule sur le parvis sacré et s'agenouille pieusement.

L'orgue prélude ; les candélabres s'allument dans la pénombre ; et l'homme de la prière monte, revêtu de son blanc surplis, dans la chaire de vérité.

C'est l'heure solennelle où la catholicité toute entière se prosterne aux pieds de la mère de Dieu.

Le premier jour de mai, en tout endroit de la terre, ramène au cœur tout un monde d'espérance et de poésie.

Et le mois lui-même peut-il avoir une dédicace plus élevée, plus salutaire, une consécration plus digne qu'à celle que l'on nomme en tous lieux, *Mater amabilis, Stella matutina, Causa nostræ iustitiæ*, dans l'admirable oraison jaculatoire que l'on va réciter et chanter chaque jour du mois dans tous les temples catholiques.

Et Marie ! Quel nom gracieux ! C'est, disait naguère un journaliste distingué, " le nom choisi entre tous pour se poser sur la tête des filles de notre France " et aussi du Canada français.

Toutes ou presque toutes, ajoutait-il, elles s'appellent Marie, depuis la bonne vieille assise à son rouet, jusqu'à la grande dame du castel.

Quand le berceau a reçu la petite voyageuse, venue du ciel, la mère attache ce nom à son front, pour appeler sur cette petite fragilité, un rayon d'étoile.

" Je vous salue, Marie, pleine de grâces, " a dit l'ange, et le poète s'est écrié : *Date lilia*. Apportez à pleines mains les roses, les lys de la vallée ! tressez-lui une couronne ! jetez chez pour elle de fleurs le chemin de la vie ! *Date lilia* !

La fausse monnaie

La monnaie est dite fausse quand elle est fabriquée dans le but de tromper celui qui la reçoit ; les faux monnayeurs substituent à l'argent, dans une pièce de monnaie, du plomb ou tout autre métal blanc de peu de valeur, puis ils vont chez un marchand qu'ils payent avec cette pièce fausse. Ces hommes se donnent souvent beaucoup plus de peine pour faire de la fausse monnaie qu'il ne leur en coûterait pour gagner honnêtement leur vie ; et ils encourrent des peines sévères mais justes, car ils contribuent, par le vol dont ils se sont rendus coupables, à jeter le trouble dans les transactions commerciales.

Le marchand qui a reçu une fausse pièce ne s'en aperçoit pas toujours, il s'en sert à son tour et la pièce peut circuler pendant quelque temps sans qu'on y prenne garde ; mais il arrive un moment où elle est reconnue fausse, et il faut toujours que quelqu'un soit victime de la mauvaise foi du faux monnayeur. Si un semblable accident se renouvelait souvent, on verrait disparaître la confiance avec laquelle nous sommes habitués à recevoir la monnaie, confiance qui est la base de son utilité.

La personne, qui se trouve avoir accepté une pièce fausse et qui s'en aperçoit trop tard pour la refuser, ne doit plus chercher à la faire passer en d'autres mains, sinon elle commettrait un vol. Etre trompé est un malheur, mais cela ne donne pas le droit de tromper les autres.

Supposez qu'on vous ait volé une

piastre, pouvez-vous, pour vous en dédommager, aller les prendre dans la poche de votre voisin : ce serait exactement la même chose si vous payiez un marchand avec une pièce que vous sauriez fausse.

Alteration des monnaies

Jadis en France, comme dans tout le reste de l'Europe, on pensait que l'effigie déterminait la valeur de la pièce de monnaie, qu'on pouvait diminuer son poids et la faire recevoir pour la même valeur qu'auparavant, si l'on avait soin d'y marquer les mêmes chiffres comme écus et comme livres. Les gouvernements sous l'ancien régime, ont eu recours de temps en temps à cet expédient pour se procurer des ressources qu'ils ne savaient pas demander à l'impôt. L'abaissement du poids des monnaies était réglé à l'avance par une ordonnance royale qui maintenait leur valeur nominale ; les monnaies altérées étaient donc légales, mais elles n'en produisaient pas moins un grand dommage pour le commerce et pour la fortune du pays. On a heureusement renoncé à ce détestable moyen d'alimenter le trésor public, mais il n'y a guère plus de deux cents ans que les monnaies, en France, ne subissent plus de ces altérations qui ont fait donner, à tort il est vrai, à certains rois, le nom de faux-monnayeurs.

Une sage devise

On discutait sur le progrès. La plupart, — les paresseux, le trouvaient trop rapide, et laissaient même entrevoir qu'à leur gré il serait prudent de s'arrêter, sinon de retourner en arrière. D'autres, les téméraires, prétendaient au contraire qu'on avançait jamais assez vite, et insinuaient que quelques petites révolutions n'étaient pas inutiles de temps à autre pour hâter la marche de la société vers un état meilleur.

On pria un ancien militaire, qui avait écouté jusqu'alors en silence, de donner son avis.

— Messieurs, dit-il avec une douce fermeté, voici ma devise : En avant, toujours en avant !... au pas ordinaire.

LA VÉGÉTATION AU PRINTEMPS

Plus vous travaillez un sol humide, plus il se durcit ; il faut attendre pour semer qu'il soit sec et prêt : alors il faut se presser. Cependant, il est certaines choses que l'on doit mettre en terre le plus tôt possible au printemps, comme les greffes d'asperges, les racines de rhubarbe, les arbres fruitiers et d'ornement. Plus vous plantez ces choses de bonne heure au printemps, plus vous aurez la chance de les voir reprendre ; vos chances de succès diminueront à mesure que la chaleur augmentera. Les gelées du printemps ne sont pas à craindre pour cette végétation qui peut endurer plus de froid qu'on ne le croit ordinairement. Cultivateurs, pensez à votre jardin. Dans quelques jours vous y

ouvrez de l'occupation. D'ici à temps, ne croyez-vous pas qu'il est opportun d'engraisser autant que possible ce coin de votre ferme afin que vous soyez récompensés au moment de la récolte par une ample moisson de légumes de toutes sortes? Dans ce cas n'oubliez plus de répandre sur la neige durcie de votre jardin tout le fumier que vous procurez par votre poulailler. La neige fondante se dissoudra de la manière la plus avantageuse pour le sol de votre jardin. Si vous suivez mon conseil vous serez étonnés du résultat de la prochaine moisson.

BIBLIOGRAPHIE

Chez nous, lectures courantes, gracieuses par ses allures. Leçons de cœur et de choses, par M. Mayer, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, officier de l'instruction publique. Ouvrage orné de figures illustrées dans le texte. 1 vol. in-12, 12 pages.

Comme tous les ouvrages classiques édités par la maison Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, à Paris, ce volume est bien nommé *Chez nous*. L'auteur commence à la maison, *Chez nous*, pour l'instruction des enfants auxquels il s'adresse, l'étude des objets qui frappent nos yeux, qui tombent sous la main. Combien de choses curieuses nous y avons sans sortir du *chez soi*!

La famille, la maison, la nature, le pain, le dresseur, le verre, le sucre, le charbon, etc., l'auteur a écrit tout, n'a rien oublié de ces détails et un détail de l'intérieur.

Un questionnaire, qui termine ce chapitre, facilite, et au professeur et à l'élève, la récapitulation des notions qu'on y a données.

Un résumé, c'est une véritable encyclopédie de l'intérieur, à l'usage des écoles élémentaires, que les figures, gravées dans le texte, rendent agréable autant qu'utile aux élèves.

La lecture, (deuxième année) par M. Fabre, docteur ès-sciences, correspondant de l'Institut, 12 pages cartonné. Choix de lectures variées dont chacune se termine par un lexique et par un questionnaire—le premier donnant une explication assez étendue des mots et expressions qui s'y rencontrent.

La première fois, le questionnaire pour former la mémoire et le développement de l'élève. Ch. Delagrave, éditeur, 15 rue Soufflot, à Paris.

Écho, journal hebdomadaire de lectures, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel; est dirigé par la "Société de publications" sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

M. B. LALIME, Président.
M. O. BÉLAND, Secrétaire.
M. A. CADOTTE, Administrateur.
Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.
DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

MAI

Contribution mensuelle.....	40
Décès E. Guillet	25
" E. Bouvier	25
Administration.....	25
Total à payer.....	\$1.15

UNION ST-JOSEPH DES ST HUGUES

Dimanche le 8 mai 1892, l'Union St Joseph de St Hugues, se réunissait aux salles publiques pour se rendre à l'église, drapeau en tête, suivie par tous les membres de la société.

Le temps était magnifique se prêtait à cette démonstration.

La société voulait s'affirmer publiquement, en corps, et aller en procession présenter à l'Église, leurs hommages à leur saint patron.

Des prie-Dieu et des sièges avaient été placés au bas des degrés, au chœur, pour les membres et quelques invités.

Il y eut messe solennelle, musique et brillant sermon, sur les devoirs de la famille chrétienne, par M. l'abbé Létourneau.

Après la messe, le retour se fit processionnellement comme à l'habitude, aux salles publiques, où des discours furent prononcés par M. le Président Bonin, et M. le Dr M. I. Palardy invité pour la circonstance.

Tous les membres furent enchantés de la belle démonstration, que l'Union St-Joseph avait donnée au public de St Hugues à l'occasion de la fête du patronage de St Joseph.

Communiqué.

ECHOS

Personnel—M. le juge Pagnoulo, de Montréal, était en ville samedi. Il est venu présider la Cour Supérieure et entendre les plaidoieries in re La Banque de St-Hyacinthe contre Sarrazin et al.

Mariage—M. C. A. Boivin, percepteur du revenu de l'intérieur, de cette ville, a épousé mardi Mlle Joséphine Valois, fille de feu M. Valois, ancien officier de douane, de Québec.

La bénédiction nuptiale sera donnée à l'église St-Jean, à Québec.
Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Orgue—Il est question, paraît-il, de remplacer l'orgue de l'église de la paroisse de Notre Dame de St-Hyacinthe par un autre plus puissant et pourvu de toutes les améliorations modernes.

Marché—Le marché n'a pas été considérable samedi; cela est dû, sans doute, à ce qu'un grand nombre de cultivateurs sont occupés aux travaux de la terre. Néanmoins, les prix étaient assez élevés et le tout s'est bien vendu.

Mérite agricole—Nous recevons le rapport des juges du concours provincial de

Mérite agricole pour l'année 1891. Cette année est la seconde du Concours, commencé en 1890 et dont la durée est de cinq ans. Le concours a eu lieu cette année dans le District No 2 auquel ce district appartient le comté de St-Eustache.

Deux de nos cultivateurs y sont mentionnés: M. M. E. Boudier de St-Hyacinthe et M. Amable Jacques, de la Présentation.
Le premier a obtenu 77,55 points et le deuxième 66,05.

Meurtrier—L'enquête dans la tragédie du Sault Montmorency est terminée. Le verdict est: Coupable de meurtre avec malice préméditée.

Marbleton—Jeudi dernier le feu a consumé de fond en comble le grand magasin de la Dominion Lime Co. L'on a pu réussir à sauver la plus grande partie des marchandises qui cependant sont plus ou moins endommagées par l'eau et la fumée. Les pertes sont considérables, mais en bonne partie, couvertes par deux assurances dans l'États et dans la Sherbrooke et Stanstead mutuelle.

L'industrie laitière au Lac St-Jean—M. J. C. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière pour la Puissance, a donné une conférence à Chambord, sur cette importante question. Le résultat paraît avoir été magnifique, car immédiatement, M. Girard, député du lac St-Jean, a organisé une délégation qui est arrivée à Québec et qui se compose des messieurs suivants:

MM J. E. Trottier, de Normandin, J. B. Charité, St-Félicien, Paul Mareoux, St-Prime, E. Brassard, Roberval, J. B. T. Rossignol, Chambord, E. Lapointe, Chambord, S. Bouchard, St-Jérôme, M. W. Fortin, Hébertville, A. Hudon, Hébertville, F. Lessard, St-Gédéon, N. Hudon, St-Gédéon.

Tous ces messieurs sont allés visiter la ferme de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Québec, pour se convaincre des résultats magnifiques qu'on peut obtenir avec l'industrie laitière.

M. Barnard du département de l'agriculture accompagnait les visiteurs pour leur expliquer le fonctionnement du silo.

M. Girard a fait visiter à ses amis les musées de l'Université Laval.

Prodigieux—D'après le rapport du commissaire des terres, 1,531 chefs de familles ayant plus de douze enfants, se sont adressés à ce département pour obtenir leurs cent acres de terre.

Manitoba—La colonisation au Manitoba est en bonne voie. Le nombre de colons, pendant le premier quart de 1891, a été de 2,361. Durant la période correspondante, en 1892, il s'est élevé à 5,111, plus du double.

Bethelme Penn.—Le professeur F. Carroll, qui enseignait la physique à l'université Lehigh, est aujourd'hui complètement fou.

Ce sont ses élèves qui l'ont mis dans cet état.

M. Carroll est âgé de 28 ans. Il était très studieux, mais parlait lentement et peu. Les élèves le tournaient en ridicule pour cette raison.

Il y a un mois ces derniers donnèrent une représentation aux dépens des professeurs. M. Carroll fut surtout caricaturé. Il sortit au milieu de la représentation.

Depuis lors son caractère changea. Il se mit à étudier. Bientôt on constata qu'il était atteint d'aliénation mentale.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.
Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Jos. Morin,
Marchand de Chaussures
(EN FACE DU MARCHE, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,
Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

Necrologie

L'ABBE J.-J. O'DONNELL

Monsieur l'abbé James-John Joseph O'Donnell est décédé, à Stanstead, le 30 avril dernier. Il était l'oncle frère de M. le chanoine A. O'Donnell, curé de St Denis. Il appartenait au diocèse de St-Hyacinthe.

Monsieur James O'Donnell naquit à Rochdale, en Angleterre, le 17 juillet 1828, du mariage de John O'Donnell et de Bridget Dempsy. Il était encore enfant, lorsque son père mourut. Sa pieuse mère ne voulut plus vivre en Angleterre. Elle vint s'établir à Montréal avec ses deux fils. Elle eut la consolation d'en faire deux prêtres, que la Providence attacha au diocèse.

Après ses études, James O'Donnell obtint la faveur de revêtir l'habit ecclésiastique. Il reçut la tonsure le 30 octobre 1853. Il fut aussitôt placé au Séminaire de St Hyacinthe, en même temps la théologie. Le 16 décembre 1855, Mgr J. C. Prince lui conférait le sacerdoce dans la chapelle du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à St Hyacinthe. Le 28 du même mois, Sa Grandeur lui donna des lettres de vicaire pour la paroisse du S. Cœur de Jésus de Stanstead et les missions, qui en dépendaient. Au curé, M. l'abbé Hilaire Millier, ayant été transféré à St Athanase, il fut choisi pour le remplacer à Stanstead. Il y remplit les fonctions de curé jusqu'en 1859. Il obtint alors la permission d'aller exercer le saint ministère aux Etats-Unis. Mgr James Roosevelt Bailey voulut bien le recevoir dans son diocèse de New-York. Il y occupa le poste de recteur d'une paroisse pendant plusieurs années. Sa santé étant devenue mauvaise, il chercha un climat plus favorable, et se rendit à Los Angeles, dans la Californie. Il en revint vers l'année 1882, pour se fixer auprès de son ami, l'abbé Michel McAuley, curé de Coaticook jusqu'au mois d'août 1890, il travailla au saint ministère, encouragea par la parole la bienveillance de Mgr l'Evêque de Sherbrooke. Sa santé alors atteinte d'un cancer à l'estomac, il songea à se retirer dans une respectable famille irlandaise du village de Stanstead. C'est là qu'il a reçu les soins du dévouement le plus assidu, et qu'il a rendu son âme à Dieu, avec le secours des sacrements et les prières de l'Eglise.

M. le curé de St Denis était allé lui faire ses adieux quelques jours avant sa mort. Il s'est fait un devoir de présider ses funérailles, qui eurent lieu, mardi dernier, à Stanstead Mgr de Sherbrooke s'y était fait représenter par son secrétaire particulier.

Le vénérable défunt a passé sans bruit sur la terre. C'était un homme simple. Avec une foi vive et une âme sincère, il a servi Dieu et l'Eglise. Sa charité a souvent fait de bonnes œuvres. Les biens qu'il a laissés ont été distribués au profit des œuvres pieuses de Sherbrooke.

Que M. le chanoine O'Donnell

veuille bien agréer l'expression des sympathies les plus vives dans le deuil qui vient d'affliger ses affections fraternelles.

Monsieur l'abbé James O'Donnell, décédé à Stanstead, le 30 avril dernier, appartenait à la société diocésaine d'une messe. Les prêtres du diocèse, qui sont membres de la section provinciale, lui doivent aussi une messe.

A. X. BERNARD, Chm. Secrétaire

Evêché de St-Hyacinthe, 6 Mai 1892.

Choses de partout

Mois de Marie—Les offices de ce beau mois en l'honneur de la Vierge Marie sont commencés lundi dernier, deux mai; un grand nombre de fidèles suivent régulièrement ces offices et la dévotion marquée est édifiante.

Les offices sont à 7 15 pour chaque soir, à part les dimanches.

Jardins—Les RR. Frères de l'Académie Girouard ont tracé de magnifiques jardins autour de leur résidence.

Ces jardins, fournis de fleurs rares et bien cultivées, ornent admirablement la bâtisse de l'Académie à l'été.

Accident—Le constable Berthiaume a failli se faire tuer lundi dernier. Il était à passer le racloir dans une rue du Petit Rang, lorsque tout-à-coup une partie du timon de la voiture, sur laquelle étaient attelés deux chevaux, se brisa. Les deux chevaux prirent le mors aux dents, et M. Berthiaume, accroché dans ses guides tomba par terre et la machine passa par dessus lui.

Il a souffert de fortes douleurs internes mais il est beaucoup mieux aujourd'hui.

Les chevaux ont été gracieusement blessés: l'un d'eux s'est fortement endormi sur le sabot, l'autre s'est frappé l'épaule sur un poteau et se sentira longtemps de la blessure qu'il s'est infligée si toutefois il ne reste pas infirme.

Cercle Montcalm—A une séance spéciale du Cercle Montcalm, tenue le 3 de ce mois, il a été résolu: Sur proposition de M. A. Beauregard, secondé par M. A. Blanchard, que le cercle a appris avec regret la mort de M. C. Ledoux, père de notre confrère M. Albert Ledoux; Sur proposition de M. J. C. Rouleau, secondé par M. V. Marie, qu'une délégation assiste aux funérailles de M. Ledoux.

Sur proposition de M. N. Houle secondé par M. D. Lusier, que les présentes soient envoyées à la famille ainsi qu'aux journaux.

J. C. ROULEAU, sec. G. M.

Closure—On est à peindre à neuf la clôture en fer qui se trouve en face de l'église de Notre-Dame; la couleur choisie est verte.

La pelouse et le feuillage marieront agréablement leurs couleurs à celle de la clôture et le tout présentera un coup d'œil superbe.

Malles—Les malles pour l'Europe partent maintenant de St-Hyacinthe le samedi soir au lieu de jeudi.

Départ—M. Louis Geoffrey, docteur et arpenteur, est parti pour les Etats-Unis il va résider à New-York.

M. Geoffrey résidait à Saint-Hyacinthe depuis plusieurs années.

Marché à foire—M. Richer, qui occu-

a abandonné cette place, pour cause d'âge trop avancé.

M. P. L. Monast le remplace temporairement.

Avis—On n'aura plus besoin de orior. Il y aura constamment à la traversée de St Hugues, de chaque côté de la rivière, un voyageurs toujours prêt à transporter les voyageurs.

Résignation—M. A. Bourgault, sténographe, a remis entre les mains de M. V. B. Sicotte sa résignation comme député d'hérif.

Service—Nous avons eu le plaisir d'assister, mardi soir, à une série de passages donnés à la salle du marché par le professeur Ansbach.

C'est un prestidigitateur très habile qui remplace par la merveilleuse oblitération des mouvements, l'action des esprits mauvais dans les opérations des magiciens.

Les explications qu'il nous a données de quelques-uns de ses tours nous prouvent combien sont innocentes les transformations qui nous paraissent inexplicables tout d'abord.

Etats-Unis—M. Michaud, curé de Bennington, vient d'être nommé coadjuteur de Mgr de Goebriand, évêque de Burlington.

Papierus—M. Casimir F. Papineau un des plus anciens notaires de la province, est mort à Montréal, à l'âge de 66 ans. Il était le neveu de l'hon. Louis Joseph Papineau.

Jugement important—Le juge Taschereau a décidé, ces jours derniers, que qu'on a déposé, ne peut pas être forcé de mettre en vigueur ses propres règlements.

Bâtonnier—L'hon. M. Taillon a été élu bâtonnier du Barreau de Montréal.

Abolition—S. Excellence le cardinal Taschereau demande à la chambre l'abolition du vicariat apostolique de L. Prador, dont Sa Grandeur Mgr Beaudry est le pasteur. Cette immense région est, paraît-il, presque entièrement dépeuplée.

Coroners—MM. J. P. Pelletier, médecin, de Matane, et P. A. Gauthier, médecin de Rimouki, ont été nommés coroners conjoints pour le district de Rimouki.

Un nouvel évêque—La consécration de Mgr Gabriel, le 5 mai dernier, à Québec, aura lieu le 5 mai courant, en la cathédrale d'Abbaye. NN. SS. Duhamel, d'Orléans; Fabre, de Montrea; Lafleche, de Trois-Rivières; Lorrain, de Pembroke, Ont., ont promis d'être présents à la cérémonie.

Le Sacre de Mgr Labrecque—Les dernières malles d'Europe nous ont apporté le bref Apostolique nommant Sa Grandeur Mgr Labrecque évêque de Chicoutimi.

Le Sacre du nouvel évêque aura probablement lieu le 22 de ce mois dans la Basilique N.-D. de Québec.

Monastère—L'abbé de Bellefontaine et le Prieur du couvent d'Okla sont allés en Manitoba pour établir un monastère de trappistes à St Norbert.

Les Cantons de l'Est—Le comité central chargé d'organiser la fête du centième anniversaire de la colonisation des Cantons de l'Est, a finalement adopté le programme suivant:

Dans la matinée: Exercices religieux dans les églises. Procession des sociétés nationales, de bienfaisance, etc.

Dans l'après-midi: Grande réunion et pique-nique populaire au parc Victoria, alors que le lieutenant-gouverneur posera la pierre angulaire du monument. Oré-

Dans la soirée: Illumination générale, feux d'artifice, séance musicale, etc.

Les Canadiens au Nord-Ouest—Des nouvelles mandent que les Canadiens Français qui se sont établis, il y a un an, au lac aux Joux, à une vingtaine de milles d'Edmonton, prospèrent. Un mandataire d'Edmonton, remarquable. Un de ces colons qui avait semé 110 minots de grain en a récolté 3,400 minots, et un autre a récolté 1200 minots de pommes de terre d'une semence de 30 minots.

M. l'abbé Morin, qui a fondé cette colonie, dit que 64 familles d'origine canadienne-française groupées dans un rayon de huit milles de Saint-Albert, sont aujourd'hui dans l'aisance.

Betterave à sucre—On connaît les diverses tentatives faites en Canada pour développer la culture de la betterave à sucre. Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement fédéral a maintenu la subvention accordée aux cultivateurs pour cette plante et décidé qu'elle serait continuée pendant cinq années. A l'œuvre donc pour faire prospérer cette avant-garde culture.

Nouvelle société—L'hon. J. A. Chapleau vient de s'adjoindre MM. Bussillon, Brosseau et Lajoie, avocats de Montréal, pour la pratique de la profession légale et la nouvelle société prendra le nom de Chapleau, Bussillon, Brosseau et Lajoie.

Incendie à Waterloo—Mercredi après-midi un incendie, allumé par une étincelle qui s'est échappée de la locomotive d'un train de chemin de fer qui, détruit une vingtaine de maisons.

Voici la liste des édifices qui sont devenus la proie des flammes: l'hôtel Foster, les magasins de E. D. Lawrence, J. O. Tood, A. S. Newell, résidences de madame Rogers, J. O. Tood, A. Wilson T. Barrington, M.-H. Temple, T. A. Knowlton.

Les pertes sont évaluées à \$40 000 environ.

Le Sacre de Mgr Labrecque—Le Sacre de Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi, est définitivement fixé au dimanche, 22 de ce mois. L'Embauché cardinal Archevêque de Québec sera le Pontife consécrateur, Mgr l'Archevêque de Cyrén et Mgr l'Evêque de Rimouski rempliront les fonctions d'Assistants.

Eboulis—Encore un éboulement rue Champlain, Québec, vis-à-vis du quai, sans heureusement blesser personnes et sans causer trop de dommages. Evidemment le cap finira par produire quelque lamentable accident.

Une femme brûlée vive—Une vieille femme du nom McCarthy, qui vivait seule dans une petite maison, dans le centre de Fyandemois, a été brûlée vive. Elle fut prise dans sa maison et la vieille n'aurait pu s'échapper. Les voisins n'ont pu avoir connaissance de l'incendie.

Une belle fortune—Daniel Patton, riche commerçant de vins de St-Jean, N.B., est décédé ces jours derniers, laissant une fortune évaluée à \$200,000.

Défenses—La Gazette du Canada publie deux proclamations du Gouverneur Général en conseil, défendant de faire la traite à l'ashigan, au misquingou, et à la traite mogochée. Ces proclamations ont lieu comme suit:

Dans la province de Québec, les personnes ne pêcheront, pêcheront ou auront en possession, de l'ashigan ou misquingou, entre le 25e jour de mai et le 1er jour de juillet, ces deux jours inclusivement de chaque année.

Personne ne pêchera, pêchera, achètera, vendra ou aura en sa possession

usage traité moucheté (Salvelinus fontinalis) entre le 1er jour d'octobre et le 1er jour d'avril, ces deux jours inclusivement de chaque année.

Full River, Mass.—Une terrible explosion de nitro-glycérine a eu lieu à la Full River Granite Co., à Freetown, à six milles environ de cette ville.

Deux ouvriers, Frank Cain et Joseph McNeilly, manipulaient de la nitro-glycérine dans l'atelier de chaudronnerie, quand l'atmosphère se mit à vibrer et les ouvriers qui se trouvaient au travail, à une certaine distance du lieu de l'explosion, furent précipités sur le sol, évanouis.

On a retrouvé les restes de Cain et de McNeilly sous les débris de l'atelier. Le premier était âgé de 37 ans et laissait une femme et un enfant. McNeilly avait 35 ans et était célibataire.

Ministère de la Marine.—Le département de la marine est à faire construire, sur le service des lacs et du golfe, cinq nouveaux steamers.

Le meurtre de Montmorency.—On ne se souvient de la tragédie du Sault de Montmorency. Voici de nouveaux détails sur ce sujet.

Les nommés Beaudoin et Bélanger se connaissaient souvent, paraît-il. Le jour du meurtre on s'était égarés, croyant que Bélanger courait du déraillement le train pour se rendre chez un M. Honoré Giroux, de Beauport, à l'instigation après de lui à qu'il l'accompagnerait qui part tous les soirs pour Sault; mais Bélanger refusa, prétextant qu'il avait son billet de retour par le chemin de fer.

Il partit alors pour se rendre à la gare, à son entrée dans le fumoir, la querelle commença encore entre Charles Beaudoin et Bélanger. Le défiant intervint et donna à Bélanger un coup de poing en pleine figure; les passagers les séparèrent, en disant que les Beaudoin ne devaient pas faire play à Bélanger.

Pendant le trajet, entre Québec et le Sault, il y eut un échange de gros coups entre Beaudoin, le défiant et son frère.

Des passagers rapportent que Bélanger dit à ceux qui étaient assis à côté de lui: "Laissez-les faire, je n'ai pas peur d'eux, je les prendrai bien au Sault, pas ce soir, car c'est pendant les Quatre Heures, mais je les prendrai plus tard."

Après cela, les frères Beaudoin ont répondu: "On te prendra, ce soir, au Sault."

Après que cela, Charles Beaudoin avait dit en frappant sur le dos d'un siège: "Je jure que tu l'auras au Sault."

Le wagon fumoir dans lequel était le défiant se trouvait le dernier wagon du train.

À l'instant le train arrêté, le défiant se mit avec les autres passagers et après avoir marché une distance de quarante pas, il guetta Bélanger, qui était obligé de passer par ce chemin pour s'en aller à son domicile.

Après que Bélanger fut près du défiant, le défiant reprit; on échangea de nouveaux coups de poing et c'est dans cette lutte même que le sort fatal s'est accompli. Beaudoin fut scellé et le défiant se mit à crier: "C'est dans cette lutte que j'ai vu mourir le défiant qui venait de l'atelier!"

Après il essaya de s'enfuir, mais deux hommes appuyés sur le bas du ventre, le défiant dit: "J'ai peur, j'ai peur."

Après cela, il fit une tentative de passer par-dessus les banquettes, mais il fut arrêté par la résidence d'un nommé Napoléon Marsier. Répétant à ce sujet, il fut péniblement une trentaine de pas plus loin et alla s'affaisser sur le sol à la résidence de M. Xavier Gar-

Transportés chez lui, le malheureux passa la nuit dans d'atroces souffrances et mourut le lendemain, après avoir reçu les secours de la religion.

Terrible accident.—Un terrible accident est arrivé la semaine dernière à Grosville, dans le comté d'Argenteuil.

M. Olivier Cayer, cultivateur, était à sa propriété à faire bouillir. Il était sur le point de couler son sirop, lorsque en voulant prendre du bois cordé à côté de la chaudière bouillante, il glissa et tomba à la renverse dans ce réductif. Il eut la force d'en sortir seul et de se rendre à la maison, une distance de quelques arpents; mais là il prit le lit et mourut après quatre jours de souffrances les plus aiguës.

La blessure avait été brisée jusqu'au cou depuis le cou jusqu'aux jambes et on était obligé de le tenir dans la ouate. Son corps n'était qu'une immense plaie et il était repoussant à voir.

Le pauvre défunt était un homme âgé de soixante ans et il était universellement estimé dans sa paroisse.

Une nouvelle ligne de chemin de fer.—Nous apprenons de bonne source, dit la Presse, que le chemin de fer de St-Jean et Sorel, une distance de 60 milles, va être complété cette année. Un grand constructeur de Montréal s'en est assuré le contrat, et comme cette ligne, importante pour ces comtés, aboutit à Yamaska où elle se raccorde au Great-Eastern, il est à espérer que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que les sacrifices faits par la province pour cette ligne ne soient pas perdus et qu'elle soit mise en demeure de fonctionner.

Ravachol.—Les autorités avaient l'intention de transférer Ravachol à Montbrison. Elles ont abandonné ce projet en apprenant que les anarchistes de Saint-Etienne avaient organisé une démonstration dans le but de délivrer le prisonnier des mains de la police. Elles ont décidé de garder Ravachol en prison à Paris jusqu'au mois de juin prochain, époque à laquelle s'ouvriront les assises.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

— LIBRAIRIE — CHARLES DELAGRAVE 15 Rue Soufflot, PARIS Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE Paris 18 Rue Delambre 18 PARIS (France) On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Rituel—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—À des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

— LIBRAIRIE — CHARLES DELAGRAVE 15 Rue Soufflot, PARIS Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE Paris 18 Rue Delambre 18 PARIS (France) On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Rituel—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—À des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Rituel—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—À des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

LIBRAIRIE —DU— SACRE - CŒUR

— Tapisseries ! — Bordures ! — Décorations de plafonds !

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRERE, Coin des rues Cascades et Mondor, ST - HYACINTHE GROS ET DÉTAIL

JOS. DALBEC, SELLIER

Rue Cascades ST - HYACINTHE.

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à prix défiant toute compétition.

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ : Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fourns, etc.

H. N. BERNIER

Poser d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS : TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades ST - HYACINTHE

L'IMPOSTEUR VII

—Oui, tu rêves; oui, tu parles; tu vois sans cesse des morts.... C'est la fièvre.... c'est le délire.

Il devint très pâle et, d'une voix incertaine, poursuivant avec regret l'éternel mensonge de sa vie :

—Tu as raison... C'est la fièvre... c'est le délire. Depuis mon naufrage, sans cesse je suis hanté par tous ces morts se débattant et s'abîmant dans les flots.

Il reprit : —Si tu savais combien je souffre. J'ai la tête en feu et de la glace au cœur.

Elle s'inclina vers lui; et tendrement :

—Veux-tu reprendre quelques gouttes de cordial; veux-tu que je fasse de nouveau appeler le docteur ?

Il remua lentement la tête : —Non, pas de cordial, pas de docteur; ce que je voudrais personne ne peut me le donner, pas même toi, si bonne.

Elle l'interrogeait anxieusement du regard. —Je voudrais le repos..... Je voudrais l'oubli.

Et, très bas, d'une voix à peine distincte : —Je voudrais la mort.

Puis, comprenant, à l'effroi peint sur le visage de sa femme, l'imprudence de cette parole.

—Ne me crois pas, Hélène; je divague; c'est encore cette fièvre c'est encore ce cruel délire..... Approche, approche, que ta vue me rende le calme et l'espoir.

Les semaines s'écoulaient. L'été allait finir, et le mieux s'accroissait dans l'état du blessé. Il était devenu maître de sa pensée, et, si elle le torturait intérieurement, du moins il ne laissait plus échapper un seul mot qui pût le trahir. Sans cesse son regard suivait Hélène. Elle ne se lassait pas dans son dévouement mais parfois elle s'étonnait du changement survenu dans les manières de son mari. Il n'avait plus l'ardeur d'autrefois; il lui témoignait une reconnaissance timide, et il gardait vis-à-vis d'elle une attitude presque humiliée.

Enfin, par une belle journée de septembre, Yves put quitter son lit et changer d'air en passant dans l'atelier d'Hélène. Mlles de Deauville, radieuses de le voir guéri l'entouraient de prévenances. Elles allaient, ainsi qu'Elie Michelin, regagner la villa des Muses, puisque leur aide n'était plus utile pour soigner le blessé, ce beau neveu qu'elles admiraient de plus en plus, trouvant qu'il était un air de mélancolie qui rehaussait encore sa distinction.

Massachusetts Lorsque elles l'eurent quitté, deux messes se firent sur un divan, sur un coussin, sa tête fatiguée. L'atelier, éclairé par le soleil d'automne, affaibli par les abaissés, avait une douceur un calme que rien du deuil à faiblissait. Dans le lointain, et semé d'édard, rue St-Hyacinthe.

tendait le bruit du flot, et, très près, les fines roulées d'un petit oiseau blotti dans les jasmains de la véranda. L'air était embaumé dans cette vaste chambre destinée au travail. Il y avait des fleurs sur les tables, d'anciennes tapisseries drapées dans les angles, des esquisses éparpillées sur des chevalets, des statuettes sur les consoles. Et, au milieu de l'appartement, Hélène, après avoir enlevé le linge mouillé qui, depuis tant de jours, entretenait la fraîcheur sur la terre glaise, s'était remise à modeler le buste. Il se détachait en relief, admirable de vie. De temps à autre, cessant de manier l'ébauchoir, elle reculait d'un pas, considérait son œuvre, et jamais Yves n'avait vu un plus doux sourire, un plus doux regard.

La vue d'Hélène au travail, dans ce grand atelier si calme, aurait dû faire naître une impression de bien-être, de douceur intime dans l'âme du convalescent ; mais, malgré toute sa force de volonté, il ne parvenait point à chasser ses angoisses. Ses remords l'accablaient..... ses remords joints à une indicible crainte. Jusqu'ici lord Elliot l'avait épargné. Mais combien de temps encore ferait-il grâce ? Un jour ou l'autre il apparaîtrait, dirait la vérité. Ne valait-il pas mieux le prévenir ; et, par un loyal aveu, peut-être obtenir le pardon. Ce qu'il ressentait était intolérable ; cette nécessité d'avouer sa faute devenait une torture. Devait-il se confier à cette tendresse sans borne qui venait de l'arracher à la mort ? Serait-elle implacable pour ce mari qu'elle venait de sauver ?

Une heure entière s'écoula dans cette indicible perplexité. Il songeait toujours. Elle l'aimait d'une tendresse passionnée, c'était incontestable. Elle lui eût tout donné, tout, jusqu'à sa vie. Elle était pour lui véritablement l'ange gardien, et les anges sont placés près des hommes pour les guider ; ils ont de la vie, de la miséricorde. Jusqu'où va la miséricorde d'Hélène ?.....

— Elle pardonnerait tout, pensait-il, mais ma faute à moi, jamais. Jamais la bassesse, jamais le vol, jamais le mensonge, elle dont l'âme au transparent comme la lumière patit. Hélène quitta l'ébauchoir, et, place près de lui sur le divan, elle se pencha vers lui, et dit : — Tu ne me sembles soucieux. Tu ne me parles pas de ton travail. Pourquoi donc ? — Pourquoi cet air de désespéré ? Ah ! tu me fais peur..... Je t'en confie ta peine. Mais qu'as-tu fait ? — Elle dit avec une douceur en lui. Un peu de fatigue, rien ; mais son cœur me reproche une intolérable anxiété.

Le vénérable forcer la confidence. Avec sa simplicité, il ne défigurait pas son jeu précédent. Le jour

baissait. Dans l'atelier tout devenait sombre. Elle s'arrêta sur l'accord final de la "Dernière Pensée de Weber" puis, tournant la tête, elle aperçut Yves comme une ombre sur le divan. Son front était penché ; toute son attitude trahissait un abattement extrême. Il ne l'entendit pas s'approcher, tant il était plongé dans une absorbante pensée. Une grande pitié lui vint au cœur. Comme il était malheureux ; et, tout à coup, l'entourant de ses deux bras.

— Tu souffres et tu ne veux pas me l'avouer. Oh ! oui, oui, tu souffres ! Je sens qu'un vif chagrin pèse sur toi. Tu ne peux le nier. Est-ce lord Elliot qui t'a offensé ? Jamais je ne t'ai demandé la cause de votre querelle..... Pourquoi ce duel ? En me le disant, que crains-tu ? Un affaiblissement de ma tendresse ; mais, tu le sais, rien de ce que tu pourrais me confier ne saurait amoindrir l'amour que je te porte..... Sois confiant.

Il balbutiait :

— Je t'en conjure, ne me demande rien ; je ne puis rien te dire.

Il tenait son visage caché dans ses mains. Elle les écarta avec une douce violence. Une rougeur brûlante couvrait le visage du coupable ; puis, tout à coup, l'horrible étreinte où son cœur se mourait se desserra, et un sanglot souleva convulsivement sa poitrine.

Agenouillée devant son mari, elle couvrait de baisers tendres son visage inondé.

— Tu pleures... Oh ! mon pauvre Yves... mon pauvre Yves... Pourquoi ce désespoir ?... Aurais-tu commis quelque faute ? Dis-le-moi et je te pardonnerai. Éprouve mon amour ; tu verras à quel point il est grand. Pourquoi trembler ainsi... Ah ! tu ne me connais pas !

Et lui, éperdu, ses remords lui montant aux lèvres comme le sang d'une blessure intérieure.

— Ah ! ce que j'ai fait, Hélène, ce que j'ai fait, je voudrais l'effacer par une longue vie d'expiation. L'expiation sera ce que tu m'imposeras. Mais tu me le pardonneras, tu me l'as promis. Rien ne m'effraie que ton mépris. Oh ! ne me dis pas de choses trop cruelles. Venant de toi, je n'aurais pas la force de les entendre.

Elle l'écoutait frémissante. A quelle faute faisait-il allusion ? Elle avait cru à une défaillance dans son amour. Lui continuait :

— Jamais je n'aurais dû t'associer à ma honte. Jamais. Mais je t'aimais tant. J'ai tenté de rompre ce lien de tendresse qui m'attachait à toi. Je n'en ai pas eu la force ; j'aurais brisé mon cœur plutôt que de rompre ce lien.

Il s'arrêta. Il lui serrait les mains avec une tristesse infinie. Leurs yeux se rencontrèrent, et elle lut, dans ceux de son mari, une prière suprême de pardon. Il était muet de honte, le sentiment de sa bassesse l'accablait. Plutôt les huées impitoyables du monde entier que la parole de mépris qui allait peut-être tomber des lèvres de cette femme adorée. Ah ! si lord Elliot ne s'était pas dressé devant lui, prêt à dévoiler son secret, il l'eût encore enseveli au plus profond de son

âme. Comme il eût préféré à sa honte les aiguillons du remords silencieux.

— Courage, fit Hélène. Courage, dis-moi tout.

Alors d'une voix étouffée :

— Pardonne-moi, pardonne-moi ! Je suis un misérable imposteur. Je ne suis pas le gentilhomme que tu crois. Le marquis de Villepreux est mort dans le naufrage et moi j'ai pris sa fortune et son nom.

Elle s'était levée toute droite.

— Mais c'est de la démence... c'est de la folie... Vous n'êtes pas le marquis de Villepreux... Mais qui êtes-vous donc ?

Il s'était jeté à ses pieds.

— Non, ce n'est pas de la démence ; ce n'est pas de la folie. J'ai toute ma raison, hélas ! Ah ! aies pitié de moi... Ne me repousse pas. Que je souffre, mon Dieu !... Que je souffre !

De la main, Hélène comprima son cœur, où venait de s'écrire, comme au fer rouge, l'indélébile aveu ; son cœur se déchirait. Yves voulut prendre cette main convulsée et tremblante pour y appuyer ses lèvres ; mais les yeux de la jeune femme l'écrasèrent de son mépris ; et violemment, elle se dégagea d'une étreinte qui, maintenant, lui faisait horreur. Alors, devant cette répulsion, baissant la tête, il quitta l'atelier d'un pas chancelant. A quoi bon implorer : la tendresse de cette âme loyale et sincère n'avait pu survivre au mépris. La lâche trahison avait tué l'amour. Ah ! plus tard... plus tard peut-être, il pourrait tomber à genoux et demander grâce... mais pas aujourd'hui.

Et, dès qu'elle se trouva seule, Hélène s'affaissa sur son divan, et la plainte qui s'échappa de sa poitrine fut une plainte de douleur désespérée. Elle souffrait à en mourir. Quelle catastrophe ! Son bonheur avait sombré. Tout ce qu'elle avait aimé croulait autour d'elle. Désormais, elle était vouée au malheur, sans fin, sans relâche, sans espoir.

Elle joignait convulsivement les mains, et maintenant, un nuage de pourpre envahissait son front. Le sang martelait ses tempes, injectait ses yeux secs et fixes, comme agrandis par une vision de honte, de lâcheté, de trahison.

Elle... elle... la femme d'un voleur... la femme d'un faussaire... Elle qui s'était crue alliée à un fier gentilhomme... Elle qui se croyait marquise... marquise de Villepreux. Hier encore, ce titre charmait son oreille, mais aujourd'hui elle le redisait avec un accent tragique, voisin de la folie.

— Marquise !.. marquise !.. Non, non, je suis la femme d'un

criminel qui mérite le bague, d'un lâche imposteur dont j'ignore le nom ! Voilà ce qui reste de mes titres, de ma noblesse !.....

Elle demeurait abîmée dans ses amères pensées. Quel scandale bruyant quand tout Athènes saurait la vérité. Quelle lèpre allait ternir le nom sans tache de son grand-père, Elie Michelin ? Comme elle était atteinte en plein cœur. Sa vie était brisée, finie. Jamais elle ne reverrait cet homme indigne. Jamais elle n'oublierait l'injure, car il y a des choses si viles qu'il faut être vil soi-même pour les pardonner.

Et à la pensée que l'être méprisable, auquel elle était liée, pourrait reparaitre et faire entendre sa voix, elle tremblait violemment, comme prise d'une terreur qui la glaçait : elle sentait un étrange ébranlement dans son cerveau ; sa raison avait-elle survécu à cette épreuve ? Supporterait-elle ce choc ? Elle se sentait affaiblie par ses veilles, par ses inquiétudes poignantes. Dieu ! et elle l'avait sauvé pour endurer ce martyre. Elle l'avait aimé au point de ne le quitter ni le jour ni la nuit pendant de longues semaines, afin de l'arracher à la mort. Malheureuse qu'elle était !.. Si encore elle avait pu pleurer, délivrer son cœur de cette horrible étreinte qui l'étouffait... Elle demeurait toujours clouée à la même place, l'œil égaré, se sentant défaillir et n'ayant ni la force ni la volonté d'appeler.

Dans la pièce voisine elle entendait un pas saccadé, allant et venant sans cesse, dont le bruit lui faisait mal. C'était celui du misérable.

Yves était arrivé aux dernières limites du désespoir. Le fardeau de l'existence l'accablait. Qu'allait-il résoudre ? Une sombre résolution se lisait sur son visage. Et, soudain, ouvrant vivement une boîte de pistolets, il prit un des revolvers, en fit jouer le cran de sûreté. L'arme était en bon état... Dans quelques instants, il ne souffrirait plus. Mais, avant de quitter la vie, il voulait revoir Hélène. Pouvait-il partir de ce monde sans obtenir le pardon. Il tremblait cependant à la pensée de paraître devant cette jeune femme, mortellement offensée, ces heures passaient dans une cruelle indécision. Incapable, enfin, de résister davantage à cet âpre besoin de pardon, il se dirigea vers l'atelier. Il marchait d'un pas indécis, et son cœur se mit à battre avec violence devant la porte restée entrouverte.

La vaste chambre était inon-

dée de blanches lueurs de lune, et Yves demeura comme terrifié en constatant le changement survenu dans les traits de la jeune femme. La tête penchée sur sa poitrine, elle ressemblait à une fleur fauchée par la foudre. La fièvre brillait dans ses yeux, et un pli se creusait entre ses sourcils, sous l'effort d'une pensée absorbante. Puis elle tressaillit et se redressa violemment avec un geste de répulsion et de mépris sans bornes.

— Vous... vous encore, s'écria-t-elle.

Il était à ses genoux, et, la voix faible et suppliante :

— Je viens chercher le pardon. De grâce ne me refusez pas : dans un instant tout sera fini. Vous serez délivrée de moi.

Elle eut un cri éperdu.

— Malheureux !... Oh ! malheureux, vous allez vous tuer ?

Et, comme il baissait la tête, avouant ainsi sa résolution fatale, elle fut secouée par un violent frisson.

— Vous tuer ! Je vous le défends ! Et votre âme, votre âme immortelle, pour quoi la comptez-vous ? Non, vous n'allez pas commettre cette lâcheté de plus. N'êtes-vous pas encore assez aveugle ? Si vous désobéissez à cet ordre, si vous mettez cette nouvelle épreuve dans ma vie...

Elle s'arrêta. Les mots s'étranglaient dans sa gorge, sa langue s'embarassait, ses yeux s'injectaient ; puis, tout à coup, elle partit d'un éclat de rire, qui fut suivi de mots incohérents. Elle était tombée sur le divan, en proie à une affreuse crise de nerfs. Ses bras battaient l'air ; et, dans la violence de l'attaque, elle répétait le mot qui répondait à la crainte atroce qui l'avait terrassée :

— Je vous le défends... Je vous le défends... Et votre âme !... immortelle...

Yves pleurait en lui prodiguant des soins. Une heure après, elle revint à la vie. Elle avait tout oublié. Elle eut un sourire attendri pour le berceau aux barreaux d'or offert par ses tantes de Deauville, et, doucement, elle se mit à chanter la berceuse que naguère elle avait entendue dans les environs de Phalère.

Elle imitait la jeune mère qui, d'un mouvement imperceptible, balançait du pied l'humble nid creusé dans le tronc d'un arbre, et elle disait d'une voix navrée, qui arrachait des larmes :

Nana, mon cher fils,
Mon chère petit Pallicare ;
Dors bien, mon cher enfant.
Nana... Nana.

La pauvre folle chanta jusqu'à l'aube ; et, brisée de fatigue, elle s'endormit sur le divan.

Voilà donc où avait abouti son pur et confiant amour, cet amour infini, né doucement, sans effort, sans secousse, comme une belle fleur sous le ciel bleu d'Athènes. La tourmente avait fauché la fleur ; le mépris avait tué l'amour ; et de toute cette fraîche idylle, éclosée dans un cœur de dix-huit ans, il restait la folie !

VIII

Depuis trois longues semaines, Hélène dialoguait sans fin avec sa vision intérieure, cette vision du berceau où dormait un enfant, et, sans se lasser, elle redisait de sa voix pure la berceuse athénienne :

Nana, mon cher fils,
Mon cher petit Pallicare.

Si on la laissait seule, elle était calme ; mais, sitôt qu'elle voyait un être humain, elle reculait avec épouvante. Toute sa confiance d'autrefois l'avait abandonnée. Son grand-père l'avait ramenée à la ville des Muses, espérant en la vue de cette maison familiale, où s'était écoulée son enfance, pour lui rendre le souvenir. Il n'en fut rien. Elle conservait toujours sa pauvre figure amaigrie, à l'expression vague et douloureuse.

— La solitude complète indispensable, disait un célèbre spécialiste, le docteur Arpoukine ; un régime de tous les instants est nécessaire ; la seule espérance de la guérir est de la remettre entre nos mains, dans une maison de santé.

— La maison de santé ! s'écrièrent effrayées les tantes d'Hélène, la maison de santé pour notre nièce, pour la marquise de Villepreux !

— Hélas ! fit le docteur, nul de nous n'est à l'abri de la maladie... Pauvre jeune femme, elle est vraiment touchante.

Il la regardait par la fenêtre ouverte. Toute blanche et toute frêle, avec sa longue chevelure couleur d'or, nattée en deux tresses et tombant sur sa robe de cachemire bleu pâle, Hélène marchait gravement sous le dôme des mûriers. Quel souvenir et quelle espérance flottaient encore dans cette tête blonde, toujours jolie malgré sa pâleur ?

Elle murmurait d'une voix douce :

Nana, Nana, mon cher fils.

Ses tantes essuyèrent leurs yeux ; le vieux Michelin mordait sa lèvre.

— Pardon, fit le docteur, si je

suis indiscret ; mais, pour ordonner un traitement salutaire, il serait bon que je connusse la cause de ce dérangement dans les facultés mentales.

Alors, Mlle Alix répondit avec un sentiment pénible :

— Nous ne savons pas au juste ce qui s'est passé. Nous présumons que notre nièce a été trahie en plein amour, en pleine confiance, et que sa raison n'a pu y résister. Nous ignorons quels sont les torts du marquis de Villepreux ; mais il a dû se rendre coupable, lui que nous jugeons si digne d'estime... Enfin, que vous dire... Il s'est battu en duel avec lord Elliot, le meilleur ami de notre famille. Il a été blessé ; Hélène s'est épuisée à le soigner avec un dévouement admirable ; puis, tout à coup, nous apprenons que notre nièce est folle. Le marquis reste seul à Phalère à se lamenter. Chaque jour nous recevons de lui une lettre désespérée, toute baignée de ses larmes. Lord Elliot sait la vérité, nous le présumons ; mais il refuse de nous donner toute explication.

— Plus tard, nous dit-il, quand Hélène sera guérie je lui demanderai conseil, et, d'après son avis, d'après son désir, je parlerai ou je me tairai. Plaiguez votre nièce, elle est digne de pitié.

Le docteur en savait assez pour deviner quelque drame intime. Son coupé attendait près du portique. Avec mille ruses Elie Michelin parvint à en rapprocher sa petite fille. Toujours défiante, elle regardait, avec inquiétude, cet équipage. Mlle Irène eut une inspiration :

— Viens, dit-elle à sa nièce, viens mignonne ; nous allons choisir un berceau plus élégant encore pour que le petit enfant y sommeille.

Bientôt la voiture s'arrêta devant la maison de santé. C'était une habitation moderne, une suite de pavillons entourés de verdure. Hélène, très droite, marchant comme une statue avec de grands yeux hagards, traversa le jardin aux multiples allées, où d'autres femmes, les unes solitaires, les autres accompagnées de gardiennes, erraient semblables à des ombres. Quelques-unes gesticulaient avec vivacité, dialoguant avec leurs visions. Si le docteur leur adressait la parole, elles ne répondaient pas et semblaient même ne pas l'entendre. C'était l'heure de la promenade des folles ; aussi le calme était extrême dans les pavillons. Ils semblaient morts avec tous leurs stores baissés. L'aliéniste s'engagea dans un couloir frais et silencieux,

eux, puis ouvrit une vaste chambre située au nord. Elle était matelassée du haut en bas ; sur le sol s'étendait, aussi en guise de tapis, un immense matelas. Dans ce cabanon, Arpoukine allait tenter de guérir Hélène ; alors l'aliéniste se tournant vers Mlles de Deauville :

— Le moment douloureux est venu ; vous devez m'abandonner votre nièce ; mais soyez assurées qu'on aura pour cette jeune femme tous les soins et tous les égards qui sont dus à la marquise de Villepreux.

A ce nom, la folle, qui paraissait insouciant, releva vivement la tête, joignit ses mains crispées, poussa un cri, et ses dents se choquèrent d'épouvante.

— Non, non, je ne veux pas le voir !

— Hélas ! une crise commence dit confidentiellement au docteur Mlle Alix. Il en est toujours ainsi quand on prononce devant elle le nom de son mari.

Le médecin aliéniste examinait avec intérêt la jeune femme. Ayant exprimé le désir qu'on la laissât seule, les deux sœurs, le cœur navré, quittèrent la maison de santé, tandis qu'Arpoukine, voulant observer minutieusement la pauvre fille, mettait l'œil à une petite ouverture qui donnait dans le cabanon.

Toute pâle, avec ses yeux agrandis et animés d'un feu sombre, la malade balbutiait des mots sans suite, entremêlés de cris. Elle sanglotait ; puis l'instant d'après elle éclatait de rire d'un rire sec, amer ; ses bras s'agitaient dans le vide ; elle reculait jusqu'à la muraille capitonnée, et, adossée à ce mur, elle donnait tous les signes de l'effroi.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! il revient... Mais je ne veux plus le voir... Ecartez-le... Ecartez-le... Moi, sa femme... Non... non... Délivrez-moi de l'infâme... Oh ! le misérable !... Il approche... Il approche !...

(A continuer.)

Fall River Mass.—Les Canadiens-Français de Fall-River peuvent être orgueilleux de MM. Chaput et Blandreult agents généraux de l'assurance sur la vie "Furness" pour l'Etat du Massachusetts. Par l'entremise de ces deux messieurs, des polices françaises sont maintenant en circulation dans cette fameuse compagnie.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES **CHAUSSURES**

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

DUSSIER & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

103 RUE CASCADES

Place du Marché, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes, robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.
Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies,
Rabans, Chapeaux, Primes, Etc., Etc.
En tweeds écossais, anglais et écossais, pour habillement
d'hommes défilant toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur
No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.
Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôles Galvanisées, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucrerie, etc.
Les marchands de la campagne trouvent toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Mobilier et Bourreux

(Rue Cascades, ancienne place C. M. Bernard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meuble et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTANTMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gra, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc, etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^o.

PIGNON & CIE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marché

ETABLIS EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

—Au No. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Librairie ESCOMPTÉ TRÈS LÉGER AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le sous-sol continue toujours son commerce de spécialité: Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, de

COLLE DES RUES

Williams et St-Casimir, SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et parés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai. On n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

110 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, bijoux, argenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaPrade, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, 206 rue Cascades.